

Des idées dans des clubs

Collectées par lors de visites, sur des comptes rendus d'actions

L'ACCESSIBILITÉ

Les nouveaux équipements sportifs sont obligatoirement aux normes, les autres doivent l'être avant 2015.

Demandez à votre collectivité et dans le cadre de la demande CNDS que les travaux soient réalisés.

Les équipements non accessibles pénalisent les personnes atteintes de handicaps. Il en va de notre solidarité de faire en sorte que nos associations permettent l'accès à tous.



LE RECRUTEMENT

Les personnes atteintes d'un handicap ne pratiquent pas toutes une activité sportive. Il faut les recruter pour les amener au sport et au ping.

Allez présenter l'activité et faire jouer dans les centres de rééducation et dans les sections ou clubs handisport ne proposant pas du tennis de table.

Contactez les comités départementaux Handisport, informez l'accessibilité de notre pratique.



UNE PRATIQUE MELANGÉE

Ouvrir ses stages départementaux ou régionaux aux joueurs handisport qui sont tournés également vers le Haut Niveau.

De nombreux tournois nationaux proposent des tableaux handi-valides. La pratique mixte, valide-handicapé est facteur de cohésion sociale et apporte beaucoup dans un club. Pour cela il faut accueillir les handicapés et les intégrer aux groupes d'entraînement loisirs ou compétitions.



UNE PRATIQUE ENCADRÉE

Le Certificat de Qualification

Coupe de France par équipes de 2 ou 3 joueurs avec des manches qualificatives.

En international, il y a un Championnat d'Europe tous les 2 ans en alternance avec le Championnat du Monde. Il existe un circuit international de tournoi dans le monde, avec un ranking ouvrant droit aux grands championnats. Les Jeux Paralympiques sont l'objectif principal pour tous athlètes de haut niveau.

À FAIRE

1. Créer sa Section Handisport
2. Former un encadrement spécifique
3. Se faire connaître auprès du public
4. Organiser des actions à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
5. Intégrer, partager, valoriser

Handisport spécifique au tennis de Table permet aux éducateurs professionnels d'encadrer contre rémunération un public Handicapé régulièrement (en dehors d'une action ponctuelle ou de découverte.

UNE TARIFICATION ADAPTÉE

Une convention partenaire entre la FFTT et la FFH pour une tarification de licence et d'affiliation unique aux nouveaux adhérents et nouvelles sections qui permet pour 1 seule cotisation de jouer en valide et en Handisport. Le club peut aussi avoir une tarification spécifique et adaptée.

CONTACTS

Comité Régional Handisport
Damien Beaujon
Tél. 02 38 44 67 73
Email : centre@handisport.org
Site Internet : www.handisportcentre.org

Ligue du Centre de Tennis de Table
Tél. 02 54 96 14 28
Email : liguecentre.tt@wanadoo.fr
Site Internet : www.liguecentrett.com



LE PING HANDISPORT

Recruter sans compter n°6

ÉDITO

VOUS AVEZ TOUT A Y GAGNER !!!

On connaît tous une personne de son entourage atteinte d'un handicap. Au-delà du fauteuil, il existe de nombreuses formes de handicap. On parle bien ici de personnes atteintes d'un handicap physique et non mental (Sport Adapté). Toutes ces personnes doivent être accueillies dans nos structures pour une meilleure intégration par le sport et aussi pour partager notre passion commune : le Ping.



UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Un club "FFTT" peut accueillir des handicapés en son sein. Soit comme les autres, c'est à dire en "valide", et leur permettre l'accès aux créneaux d'entraînement, à la vie du club et aux compétitions.

Le club peut également faire venir des associations handisport pour les faire pratiquer, soit enfin le club peut se constituer sous forme de section affiliée à la Fédération Handisport pour permettre aux "handis" de jouer pour leur fédération et dans des

compétitions réservées aux personnes atteintes de handicaps.

Il est important aujourd'hui de proposer un bon accueil, d'intégrer ce public avec les valides et de partager des moments avec eux, ensemble. C'est de l'intégration, c'est une des raisons sociales d'une association, d'un club!

Les 2 fédérations "Tennis de Table" et "Handisport" sont conventionnées depuis peu pour ouvrir la pratique pongiste : compétitions adaptées, partenariat

pour la double licence, actions communes de sensibilisation, d'intégration, d'entraînement...

La prise en compte du milieu handisport dans nos associations est très bien vu à notre époque d'intégration sociale, de mise aux normes des équipements pour l'accessibilité, l'accès à tous au sport vecteur de vertus sociales et de santé.

Alors n'hésitez plus, ouvrez les portes de votre club !!

ACCUEILLIR DES HANDIS DANS SON CLUB !



UNE PRATIQUE POUR INTÉGRER

Accompagner les handicapés dans le groupe, varier les partenaires, animer plus qu'entraîner.



UNE PRATIQUE ENCADRÉE

Connaître les différents handicaps, adapter la pratique et les situations. Un CQP permet de reconnaître la compétence de l'entraîneur.



UNE PRATIQUE PARTAGÉE

Favoriser les échanges avec les valides... à l'entraînement, lors des compétitions ou de manifestations spécifiques.

Bien accueillir dans son club

Accueillir des pratiquants dans un club est normal, il en est de même pour tous. Après avoir solutionné l'accès à l'équipement sportif (les équipements sportifs devraient être tous mis aux normes en termes d'accessibilité avant 2015. N'oubliez pas de communiquer sur vos possibilités d'accueil : presse, radios, plaquette club...

Si vous cherchez à informer directement ce public, il convient de prendre contact avec les associations handisports, les centres spécialisés ou de rééducation.

Vous pouvez proposer un certain nombre de services en fonction de votre club : accès à la salle avec les groupes loisirs, entraînement, jeunes..., intervenir auprès d'un groupe régulièrement (l'encadrement ici est soumis à une réglementation - CQP), libérer un créneau pour l'accès d'une association handisport, réaliser des interventions ponctuelles ou régulières dans un centre...

Se Former avec le C.Q.P. Handisport

Le Certificat de Qualification Handisport permet aux titulaires d'un brevet d'Etat ou BP JEPS, DE JEPS, d'obtenir une qualification reconnue pour encadrer le public Handisport. Ce C.Q.P. se déroule en 2 modules A & B. Le premier est généraliste et le deuxième spécialisé à l'activité. Ce C.Q.P. est proposé chaque année dans la région ou les régions limitrophes.

Renseignements : comité régional Handisport.

Des aides à récupérer...

L'accueil, l'encadrement, l'aide à l'accès au sport du public handicapé est très valorisé car prioritaire dans les politiques sportives : des aides financières auprès des collectivités locales et territoriales sont souvent possibles, Jeunesse et Sport par le biais du CNDS finance également des actions...).

La mutualisation des "valides" et des handicapés dans les mêmes lieux sont d'ailleurs à prioriser pour permettre une meilleure intégration.

Cela doit vous inciter à investir dans du matériel pongiste adapté : tables agréées, ramasses balles (bricolage maison possible), ...

Catégories :

- 5 classes pour les joueurs en fauteuil : classes 1 et 2 : tétraplégiques classes 3, 4 et 5 : paraplégiques
- 5 classes pour les joueurs debout (classes de 6 à 10).
- classes spécifiques aveugles...

L'appartenance à une catégorie de classe se fait après un testing précis et une validation par un médecin habilité.

Plus la classe a un petit chiffre, plus le handicap est lourd (limité en déplacement et nombres de membres touchés par le handicap pour les debouts, niveau de stabilité du corps dans le fauteuil pour les assis).

Une Fédération aussi

Au même titre que le club de tennis de table valide est affilié à la Fédération Française, chaque club ou section handisport est affilié à la Fédération Française Handisport.

Il y a donc des Comités Départementaux et un Comité Régional. La FFH gère plus de 45 disciplines sportives réparties en commissions fédérales plus ou moins autonomes selon l'importance qui leur sont attribuées en termes de résultats internationaux.

Le tennis de table est l'une des 6 disciplines prioritaires de la Fédération Française Handisport. Le Comité Régional ou Départemental est à votre disposition.



QUE PROPOSER LORS DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT?

Proposer des séances individuelles et communes aux valides (difficiles de faire des séances de groupe handisport, effectif léger, différence entre debout et fauteuil, ...). Aménager les exercices en fonction du handicap !.

Que proposer lors des séances d'entraînement :

Un joueur handicapé pratique le tennis de table de la même manière qu'un valide hormis l'adaptation de quelques règles pour les joueurs en fauteuil (interdit de servir sur les petits côtés et les services rétros) et des adaptations au service pour un handicap sur les membres supérieurs.

Les séances d'entraînement se construisent comme pour les valides :

- Un échauffement physique adapté (membres supérieurs pour les fauteuils et membres actifs pour les debouts),
- Régularités (coup droit, revers, liaisons, ...),
- Paniers de balles (technique, placement de balles, intensité, ...),
- Travail des services (insistances sur les rotations et le placement de balle) et des remises.



Podium 2013
Simples
Messieurs Debout

Podium 2013
Simples
Femmes Assises



Particularités :

- Adapter les coups techniques au handicap,
- Adapter le système de jeu au handicap,
- Choisir le meilleur matériel en fonction du handicap (beaucoup de raquettes combis),
- Insister sur le placement de balles dans toutes les séances.

A savoir :

- Les joueurs en fauteuil évoluant en compétition "handis" ont souvent besoin de jouer contre d'autres joueurs en fauteuil. La balle envoyée n'a pas la même trajectoire, les placements préférentiels ne sont pas les mêmes.
- Il faut faire attention aux personnalités : certains "handis" ne veulent pas jouer contre d'autres "handis" (mauvaise image de soi). D'autres au contraire, ne veulent jouer qu'entre eux.

QUELQUES CHIFFRES en Région Centre

6
Clubs Handisport T.T.
dans la région

6
Sections Handisport
rattachées à un club

60
licenciés Handisport
(compétiteurs)
en région Centre
(46 messieurs - 14
femmes)

sur plus de 20000
handicapés dans la
Région !!!

Informations indicatives qui évoluent au fil des saisons

LE SAVIEZ VOUS?

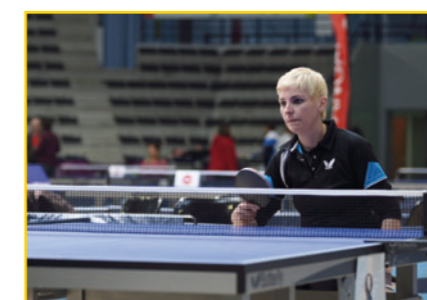
Le classement des champions français :

- En classe 1 il faut jouer 7 à 8
- En classe 2 il faut jouer 9 à 11 et 7 chez les femmes
- En classe 3 il faut jouer 13 à 17 et 7 chez les femmes
- En classe 4 il faut jouer 14 à 19 et 7 chez les femmes
- En classe 5 il faut jouer 14 à 19
- En classe 6 il faut jouer 10 à 13
- En classe 7 il faut jouer 15 à 18 et 7 chez les femmes
- En classe 8 il faut jouer 17 à 19 et n°200 chez les femmes
- En classe 9 il faut jouer 18 à 20 et 15 chez les femmes
- En classe 10 il faut jouer 19 à n°150 et 16 chez les femmes

ET VOUS, LES HANDIS : QU'ATTENDEZ-VOUS?



Je cherche à pratiquer un sport accessible et convivial pour dépasser mon handicap. Pour cela, j'attends d'un club qu'il m'accueille et m'intègre.
- Sylvain -



Je cherche des personnes qui sont prêtes à jouer dans un fauteuil contre moi comme moi pour progresser plus vite et faire du Haut Niveau.
- Marie -

- Encadrement **38%**
- Accessibilité **31%**
- Accueil **13%**
- Convivialité **12%**
- Équité **6%**